

Objectif 1.2.4 : Restaurer et gérer les éléments emblématiques du patrimoine

Objectif 1.2.4 : Restaurer et gérer les éléments emblématiques du patrimoine

Le patrimoine des coeurs du parc national, qu'il soit naturel, culturel ou paysager, implique des actions de gestion directe, voire de réhabilitation pour permettre leur préservation et leur mise en valeur

• Mesure 1.2.4.1. : Réintroduire le lamantin dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin

Le lamantin des Antilles (*Trichechus manatus manatus*), mammifère aquatique herbivore classé « en danger » d'extinction sur la Liste Rouge de l'UICN, a disparu au début du XXème des eaux de Guadeloupe, victime d'une chasse intensive. Il fait aujourd'hui l'objet d'un projet ambitieux porté par l'établissement public du parc national et impliquant un partenariat étroit avec les acteurs du territoire : celui de sa réintroduction dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin.

[...]

Le projet de réintroduction du lamantin poursuit donc 3 objectifs :

[...]

- L'expérimentation : première réintroduction d'un mammifère marin à l'échelle mondiale, le projet fournira un modèle pour d'autres populations de lamantins dans la Caraïbe et ailleurs dans le monde, en particulier pour le dugongs ;

[...]

Le projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe est un projet collectif d'envergure devant s'échelonner en deux temps :

- une phase préparatoire, estimée à 4 ans, qui comprend les études de faisabilité du projet, l'indispensable travail de concertation à mener auprès des populations riveraines de la baie, des acteurs socioprofessionnels et des collectivités, et la mise en place des partenariats avec les pays potentiellement donateurs. Cette phase est déjà engagée.

- une phase de réalisation et de suivi, sur 5 ans, avec le prélèvement d'individus dans les pays identifiés comme donateurs et leur relâcher durant plusieurs années dans la Baie du Grand Cul-de-Sac marin. Avant leur relâcher définitif, les animaux passeront temporairement par des enclos de pré-relâcher installés dans le milieu naturel pour assurer le suivi sanitaire et leur adaptation à leur nouvel environnement. Le suivi du déplacement de chaque animal par balise satellite et radio permettra de s'assurer de leur bonne santé et de leur comportement dans le milieu. Un centre d'accueil et d'information est envisagé pour valoriser le projet et sensibiliser la population locale et les visiteurs sur la protection des lamantins.

[...]

Objectif 1.2.4 : Restaurer et gérer les éléments emblématiques du patrimoine

Cette mesure relève notamment de la compétence de :

- Établissement public du parc national ;
- Professionnels et usagers de la baie du Grand Cul-de-Sac marin : pêcheurs, plaisanciers... ;
- Services de l'État en charge de l'environnement, de la mer, des questions sanitaires (vétérinaires) et des relations internationales ;
- Collectivités, et notamment des communes de la baie du Grand Cul-de-Sac marin.

[...]

Page 15 de la Charte PNG

Référence ID de l'article : #3778

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-18 11:16